

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection référence 391002

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN ISO 21420:2020, EN 388:2016+A1:2018 et EN 407:2020
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 0075/021/162/07/18/1462 Update 01 du 26 06 2023 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CENTRE TECHNIQUE CUIR CHAUSSURE MAROQUINERIE CTC Parc Scientifique Tony Garnier 4 Rue Hermann Frenkel 69367 LYON CEDEX 07

Fait à Saint Priest, le 29 Juin 2023

Signé par et au nom de RG SAFETY Chargée de Qualité et Homologation Audrey GIBOULET





RG SAFETY capital 16 342 937,00 €
RCS LYON 420 625 394

SIRET 420 625 394 00069 • APE 4669 B N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394